

Séance ordinaire du 2 mai 2014**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2014.
- 1.3 Proposition de modifier la résolution numéro 269-11-2013 – Nomination des membres des comités du conseil municipal.
- 1.4 Modification de la résolution numéro 268-11-2013 pour la nomination d'un nouveau maire suppléant.
- 1.5 Dons à la suite du décès de la mère de monsieur Gilles Robillard.
- 1.6 Addenda à la convention du directeur général et secrétaire-trésorier.
- 1.7 Autorisation d'une participation financière à Coop Santé du Nord de la Petite-Nation.
- 1.8 Autorisation d'une commandite du 1^{er} Tournoi de golf au bénéfice de la Banque alimentaire Petite-Nation.
- 1.9 Adhésion municipale au Programme PEP.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois d'avril 2014.
- 2.2 Dépôt des rapports administratifs.
- 2.3 Dépôt de la correspondance.
- 2.4 Offre de service pour l'audit des états financiers de l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2014 par la firme Marcil Lavallée.

3. GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Procès-verbal du comité de la gestion financière et ressources humaines du 22 avril.

4. COMMUNICATIONS

- 4.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

5. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

- 5.1 Embauche de messieurs Alex Beaulieu, et Marquis Prud'homme en tant que pompier volontaire.

6. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 6.1 Procès-verbal du comité des Travaux publics et infrastructures du 29 avril 2014.
- 6.2 Fermeture du chemin au Rang 4 Sud. (1 journée – 20 au 23 mai 2014)
- 6.3 Avis de motion au règlement numéro 462-2014 pour les travaux au Rang 4 Sud.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 7.1 Dépôt des procès-verbaux des réunions du CCU des 11 et 25 avril 2014.
- 7.2 Proposition de Projet « Village nourricier » à Lac-Simon.
- 7.3 Distribution d'arbres le 24 mai 2014.

8. COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- 8.1 Embauche professionnelle pour évaluer le camion 2005 – propriété de la municipalité.

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

- 9.1 Dépôt du rapport du comité de développement durable et économique.

10. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

- 10.1 Dossier de la Fête nationale du Québec édition 2014 – Résolution numéro 133-04-2014 - Veto du maire.
- 10.2 Journée pour souligner l'entente avec le Centre touristique du lac Simon.
- 10.3 Autorisation de signer l'entente pour les feux d'artifice du 26 juillet 2014.
- 10.4 Cahier Vivez pleinement l'été 2014.
- 10.5 Félicitations à madame Josiane Papin pour sa nomination de relève bénévole jeunesse au Gala Papineau 2014.

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

- 11.1 Rappel – Journée nationale du sport et de l'activité physique à la plage le 3 mai 2014.

12. DIVERS

- 12.1 Rencontre avec les propriétaires de l'île Canard Blanc le 28 juin 2014.
- 12.2 Rencontre avec les nouveaux propriétaires de la municipalité de Lac-Simon le 2 août 2014.
- 12.3 Journée information / avenir des églises Papineau (23 mai 2014).

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **2 mai 2014 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	Odette Hébert
Chantal Crête	Michel Lavigne	Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier est présent.

Environ 18 personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.1**140-05-2014****Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

1.2**141-05-2014****Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2014.**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2014.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

1.3**142-05-2014****Proposition de modifier la résolution numéro 269-11-2013 – Nomination des membres des comités du conseil municipal.**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Lac-Simon veut améliorer l'efficacité de ses comités;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal veut encourager l'apport de chacun de ses membres;

CONSIDÉRANT la nature diversifiée des activités liées à chacun de ses comités de Loisirs, cultures et tourisme et de la famille et des aînés;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 269-11-2013 pour la composition des comités;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil forme les deux (2) comités suivants : Événements touristiques et Activités physiques et culturelles;

QUE le comité Événements touristique soit composé de messieurs Michel Lavigne, président et Gilles Robillard;

QUE le comité Activités physiques et culturelles soit sous la responsabilité de madame Chantal Crête;

ET QUE monsieur Michel Lavigne se retire du comité Politique familiale et des aînés.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

1.4

143-05-2014

Modification de la résolution numéro 268-11-2013 pour la nomination d'un nouveau maire suppléant.

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire remplacer le maire suppléant tous les six (6) mois;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a arrêté son choix sur monsieur Michel Lavigne;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil nomme comme maire suppléant, monsieur Michel Lavigne pour une période de six (6) mois et qu'il soit autorisé à remplacer monsieur Jacques Maillé dans les situations où le maire ne serait pas en mesure de remplir ces fonctions;

ET QUE monsieur Michel Lavigne soit aussi mandaté à remplacer monsieur Jacques Maillé aux rencontres de la MRC dans le cas où ce dernier ne pourrait s'y présenter.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

1.5

144-05-2014

Dons à la suite du décès de la mère de monsieur Gilles Robillard.

CONSIDÉRANT le décès de la mère de monsieur Gilles Robillard, conseiller;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent de déboursier un montant de cent dollars (100 \$) à la Coop Santé du Nord de la Petite-Nation à la suite du décès de la mère de monsieur Gilles Robillard.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

145-05-2014

1.6**Addenda à la convention du directeur général et secrétaire-trésorier.**

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de Gestion financière et ressources humaines;

CONSIDÉRANT les discussions entre les membres du conseil et le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert;

CONSIDÉRANT QU'il a été entendu qu'un addenda sera ajouté à la convention de travail du directeur général/secrétaire-trésorier;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil mandate le maire, monsieur Jacques Maillé et le conseiller responsable du comité de Gestion financière et ressources humaines, monsieur Michel Lavigne à signer un addenda où sont reproduites les modalités entendues entre le directeur général/secrétaire-trésorier et les membres du conseil (voir dossier du directeur général).

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier

146-05-2014

1.7**Autorisation d'une participation financière à Coop Santé du Nord de la Petite-Nation.**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Lac-Simon juge opportun pour ses citoyens d'obtenir les services d'une Coop Santé dans son environnement;

CONSIDÉRANT QUE la population de Lac-Simon est de plus en plus vieillissante;

CONSIDÉRANT QUE cette Coop Santé pourrait attirer de jeunes familles dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette Coop Santé peut permettre à des personnes du 3e âge de rester dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce projet cadre bien avec la Politique de développement durable et économique et ainsi qu'avec la Politique familiale proposée par le conseil municipal et dans la démarche MADA (Municipalité Amis des Aînés);

CONSIDÉRANT la participation commune de plusieurs municipalités et d'organismes engagés;

CONSIDÉRANT QUE ce projet pourrait aider au désengorgement des urgences du CLSC de St-André-Avellin et du centre hospitalier de Buckingham;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettrait à des médecins de toutes spécialités de venir sur une base régulière dans notre milieu et ainsi réduire les déplacements de nos citoyens. Que cette solution incite les différents spécialistes à se présenter dans notre région à moindre coût;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation vient de remporter un prix régional Outaouais dans le cadre de l'économie sociale du concours Québécois en entrepreneuriat;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil adresse des félicitations à l'organisme pour l'hommage qu'il a obtenu du prix régional Outaouais;

Pour ces motifs;

Il est proposé par madame la Conseillère Chantal Crête;

QUE ce conseil accepte de participer financièrement au projet de la Coop Santé du Nord de la Petite-Nation pour une somme de dix mille dollars (10 000 \$);

QUE le directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à effectuer tous les déboursés, afin de donner effet à la présente résolution et aussi effectuer tous les virements budgétaires appropriés à même le surplus libre.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Coop Santé du Nord de la Petite-Nation

Directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert

Municipalité de Chénéville

1.8

147-05-2014

Autorisation d'une commandite du 1er Tournoi de golf au bénéfice de la Banque alimentaire Petite-Nation.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ne peuvent participer à ce tournoi;

CONSIDÉRANT l'intérêt marqué du conseil pour cette cause;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil autorise la participation par commandite pour une somme de cent-cinquante dollars (150 \$) à l'évènement du 1^{er} tournoi de golf au bénéfice de la Banque alimentaire Petite-Nation.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Banque Alimentaire Petite-Nation

1.9

148-05-2014

Adhésion municipale au Programme PEP.

CONSIDÉRANT l'intérêt pour les membres du conseil d'avoir les permissions requises de la SAAQ pour permettre les programmes d'entretien préventif (programme PEP) sur tous les véhicules lourds de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a l'opportunité d'avoir une personne ressource qualifiée sur son territoire pour effectuer ledit entretien préventif;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil mandate le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert à compléter toute la documentation nécessaire, afin d'obtenir les accords exigés de la SAAQ afin de mettre en place un suivi approprié à l'application du programme PEP;

ET QUE la personne ressource est monsieur Nicolas Larose situé au 12, chemin Neveu à Ripon, J0V 1V0;

QUE le coût est de 70 \$/véhicule, 50 \$/remorque et 60 \$/appel de services;

ET QU'il interviendra avec une cédule établit par le directeur général/secrétaire-trésorier sur recommandation de différents services.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Nicolas Larose

2.

DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

2.1

149-05-2014

Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois d'avril 2014.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois d'avril 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois d'avril totalisant la somme de **173 744,36 \$** portant les numéros de chèques **9922 à 10030** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **26 264,86 \$** soit adoptée pour un montant total de **200 009,22 \$**.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Engagements de crédits.

Conformément aux dispositions du règlement numéro 412-2009, le directeur général et secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Benoit Hébert

Directeur général et secrétaire-trésorier

2.2

Dépôt des rapports administratifs.

Le rapport mensuel du directeur général/secrétaire-trésorier du mois d'avril ainsi que ceux des directeurs de services sont déposés aux membres du conseil pour analyse.

2.3**Dépôt de la correspondance.**

Une liste de la correspondance du mois d'avril reçue à la mairie est déposée aux membres du conseil pour analyse.

2.4

150-05-2014

Offre de service pour l'audit des états financiers de l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2014 par la firme Marcil Lavallée.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit renouveler son entente pour la vérification en 2014;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut conformément à la Loi retenir l'offre de la firme Marcil Lavallée;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil accepte l'offre de la firme Marcil Lavallée pour la vérification 2014 des rapports financiers de la municipalité de Lac-Simon pour un montant de 21 500 \$ avant taxes;

QUE le conseil municipal de Lac-Simon mandate le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert, à signer l'entente afin de donner effet à la présente résolution;

QUE des mesures administratives seront déployées afin de freiner l'augmentation annuelle des coûts.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Firme Marcil Lavallée

3.**GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES****3.1**

151-05-2014

Procès-verbal du comité de la Gestion financière et ressources humaines du 22 avril.

CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal du comité de la Gestion financière et Ressources humaines du 22 avril 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil entérine le dépôt du procès-verbal du comité de la Gestion financière et ressources humaines du 22 avril 2014 ainsi que les recommandations apportées au document;

QUE le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert soient autorisés à signer les documents et à apporter les corrections nécessaires afin de donner effet à la présente résolution.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier

**4.
COMMUNICATIONS****4.1
Aucun dossier à l'ordre du jour.****5.
INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS****152-05-2014 5.1
Embauche de messieurs Alex Beaulieu, et Marquis Prud'homme en tant que pompier temporaire.**

CONSIDÉRANT QU'il est important d'avoir le nombre de pompiers temporaires requis pour répondre aux critères stipulés au schéma de couvertures de risques;

CONSIDÉRANT QUE le directeur de service des incendies recommande messieurs Alex Beaulieu et Marquis Prud'homme;

CONSIDÉRANT QUE messieurs Alex Beaulieu et Marquis Prud'homme ont déjà suivi les formations requises à titre de pompier temporaire;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon entérine la recommandation du directeur du service des incendies à l'effet d'embaucher messieurs Alex Beaulieu et à titre de pompier temporaire au taux horaire de 16,45 \$ l'heure et Marquis Prud'homme à titre de pompier temporaire au taux horaire de 15,90 \$ l'heure.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service des incendies

Monsieur Alex Beaulieu

Monsieur Marquis Prud'homme

**6.
TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES****153-05-2014 6.1
Procès-verbal du comité des Travaux publics et infrastructures du 29 avril 2014.**

CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal du comité des Travaux publics et infrastructures du 29 avril 2014;

Il est proposé par madame la Conseillère Chantal Crête;

QUE ce conseil entérine le dépôt du procès-verbal du comité des Travaux publics et infrastructures du 29 avril 2014 ainsi que les recommandations apportées au document;

QUE le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert soient autorisés à signer les documents et à apporter les corrections nécessaires afin de donner effet à la présente résolution.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

6.2

154-05-2014

Fermeture du chemin au Rang 4 Sud. (1 journée – 20 au 23 mai 2014).

CONSIDÉRANT QU'il en dépend de la sécurité des employés de l'équipe de Travaux publics lors du remplacement d'un ponceau principal sur le Rang 4 Sud;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial que la tâche de remplacement de ce ponceau soit faite dans un délai rapide;

Pour ces motifs;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil autorise la fermeture du chemin du Rang 4 Sud pour une journée entre le 20 et le 23 mai 2014 pour permettre que des travaux majeurs soient effectués sur le Rang 4 Sud;

QUE les moyens efficaces soient utilisés pour informer les utilisateurs du chemin de ladite fermeture.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

6.3

Avis de motion au règlement numéro 462-2014 pour les travaux au Rang 4 Sud.

Monsieur Gilles Robillard, Conseiller, donne un avis de motion de la présentation du règlement numéro 462-2014 se rapportant aux travaux au Rang 4 Sud.

7.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1

Dépôt des procès-verbaux des réunions du CCU du 11 et 25 avril.

Les procès-verbaux des réunions du CCU des 11 et 25 avril 2014 sont déposés aux élus pour analyse.

7.2

155-05-2014

Proposition de Projet « Village nourricier » à Lac-Simon.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal croit opportun pour ses citoyens de participer au projet présenté par Alliance Alimentaire Papineau, afin de les

inciter à se rassembler pour stimuler l'alimentation de proximité et la souveraineté alimentaire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire participer à un projet qui cadre bien dans une Politique environnementale et un plan vert;

CONSIDÉRANT QUE ce projet se traduira par l'ajout d'arbres fruitiers et de l'ajout de plates-bandes nourricières;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut soutenir ce type de solutions afin de contrer les gaz à effet de serre (référence; véhicule urbanisme)

CONSIDÉRANT QUE ce projet apporte une alternative intéressante pour revitaliser le site du garage du CDMR;

Pour ces motifs;

Il est proposé par madame la Conseillère Chantal Crête;

QUE ce conseil adhère au projet de village nourricier et mandate son administration à mettre en place tous les moyens nécessaires à la réalisation du projet;

QUE le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert sera autorisé à signer tous les documents en rapport à la réalisation dudit projet et qu'il est autorisé à effectuer les virements budgétaires appropriés à la présente résolution;

QU'un état d'avancement du projet soit déposé de façon régulière aux membres du conseil.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

7.3

Distribution d'arbres le 24 mai 2014.

Le maire, monsieur Jacques Maillé informe les membres présents qu'il y aura distribution d'arbres de 8 h à 12 h, le samedi 24 mai à l'hôtel de ville, au 849, chemin du Tour-du-Lac. Les premiers arrivés seront les premiers servis en fonction des espèces d'arbres qui seront disponibles gratuitement.

8.

COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

8.1

156-05-2014

Embauche professionnelle pour évaluer le camion 2005 – propriété de la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE le camion 2005 est rarement utilisé;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut connaître l'état dudit camion avant de prendre une décision entre investir pour le remettre en marche ou s'en départir;

Il est proposé par monsieur le Conseiller, Gilles Robillard;

QUE ce conseil autorise qu'une évaluation écrite des coûts de remise en fonction soit déposée pour permettre une prise de décision adéquate.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

9.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1

Dépôt du rapport du comité de développement durable et économique.

Monsieur Jean-François David fait le rapport de la progression des échanges du comité du développement durable et économique. La prochaine rencontre sera le 26 mai 2014.

10.

LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10.1

157-05-2014

Dossier de la Fête nationale du Québec édition 2014 – Résolution numéro 133-04-2014 - Veto du maire.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 133-04-2014;

CONSIDÉRANT le veto du maire sur cette résolution;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité responsable des événements touristiques;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil mandate le nouveau comité des événements touristiques à préparer l'activité de la fête nationale du Québec, édition 2014;

QUE ce conseil autorise qu'une publicité soit achetée en fonction de leur recommandation;

QUE la résolution numéro 133-04-2014 soit abrogée;

QU'un montant maximum de mille dollars (1 000 \$) soit alloué pour la réalisation de l'évènement;

ET QUE cette résolution modifie la résolution numéro 099-03-2014 parce que le conseil municipal veut revoir sa position de partenariat.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Le vote est demandé.

POUR = 4

CONTRE = 2

Mesdames les Conseillères, Chantal Crête et Odette Hébert enregistrent leur dissidence.

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

Municipalité de Chénéville

Municipalité de Duhamel

158-05-2014 **10.2**
Journée pour souligner l'entente avec le Centre touristique du lac Simon.

CONSIDÉRANT QUE le Centre touristique du lac Simon invite le conseil municipal de Lac-Simon à participer à un évènement sur sa plage qui permettrait aux citoyens de mieux connaître les avantages de l'entente entre les deux parties;

CONSIDÉRANT QUE cet évènement sera réalisé sur le site du Centre touristique du lac Simon;

CONSIDÉRANT QU'il n'y aura pas d'activités nautiques organisées par la municipalité sur le lac lors de cette journée;
 Pour ces motifs;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil mandate le comité Évènement touristique en collaboration avec le directeur du Centre touristique du lac Simon, monsieur Jean-Luc Lussier à préparer l'évènement du 19 juillet;

QUE l'équipe de sécurité publique soit avisée pour encadrer l'évènement;

QUE la date du 19 juillet soit portée à l'entente avec la Sûreté du Québec pour la patrouille nautique.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité
 c.c. Trésorerie
 Centre touristique du lac Simon

159-05-2014 **10.3**
Autorisation de signer l'entente pour les feux d'artifice du 26 juillet 2014.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a accepté en 2014, le terme d'un contrat d'un (1) an pour la fourniture des feux d'artifice pour la tenue des feux de Lac-Simon;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent le paiement à « FAE Pyrotechnie » pour la fourniture du matériel nécessaire à la tenue d'un spectacle pyrotechnique le 26 juillet 2014;

QUE les deniers requis au paiement de ces frais soient treize mille dollars (13 000,00 \$) plus les taxes soient puisés à même les disponibilités du compte « Activités de loisirs » 02-70170499.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité
 c.c. Trésorerie

160-05-2014 **10.4**
Cahier Vivez pleinement l'été 2014.

CONSIDÉRANT QU'il y aura un cahier spécial en présentant une section réservée aux municipalités pour promouvoir les évènements et les activités estivales;

Sur proposition de madame la Conseillère Odette Hébert;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent l'achat de 1/8 de pages en publicité pour un montant de cent-quatre-vingt-neuf dollars (189 \$) plus taxes.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Journal de la Petite-Nation

10.5

Félicitations à madame Josiane Papin pour sa nomination de relève bénévole jeunesse au Gala Papineau 2014.

Le maire, monsieur Jacques Maillé félicite madame Josiane Papin pour sa nomination de relève bénévole jeunesse au Gala Papineau 2014 qui a eu lieu le samedi 26 avril. Il profite également de mentionner que l'évènement du Gymkhana qui aura lieu les 15, 16 et 17 août prochain soit rempli de succès.

11.

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1

Rappel – Journée nationale du sport et de l'activité physique à la plage le 3 mai 2014.

Le maire, monsieur Jacques Maillé rappelle aux citoyens que la Journée nationale du sport et de l'activité physique aura lieu à la plage municipale le 3 mai prochain de 13 h à 15 h et que la programmation de Plaisirs d'été 2014 sera également dévoilée.

12.

DIVERS

12.1

161-05-2014

Rencontre avec les propriétaires de l'île Canard Blanc le 28 juin 2014.

CONSIDÉRANT l'intérêt pour les membres du conseil de connaître les besoins des propriétaires de l'île Canard Blanc afin de leurs permettre de s'exprimer;

Il est proposé par madame la Conseillère Odette Hébert;

QUE ce conseil autorise la préparation et l'organisation d'une réception pour les propriétaires de l'île Canard Blanc le 28 juin prochain à 10 h à la l'hôtel de ville situé au 849, chemin du Tour-du-Lac à la salle du conseil.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

12.2

162-05-2014

Rencontre avec les nouveaux propriétaires de la municipalité de Lac-Simon le 2 août 2014.

CONSIDÉRANT l'intérêt pour les membres du conseil de présenter les services de notre municipalité aux nouveaux propriétaires;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil autorise la préparation et l'organisation d'une réception pour les nouveaux propriétaires de la municipalité de Lac-Simon le 2 août prochain à 10 h à l'hôtel de ville situé au 849, chemin du Tour-du-Lac à la salle du conseil.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

12.3

163-05-2014

Journée information / avenir des églises Papineau (23 mai 2014).

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de notre MRC doivent se pencher sur l'avenir de nos églises et les possibilités futures en raison de leur niveau d'utilisation actuelle peu élevée;

Il est proposé par madame la Conseillère Chantal Crête;

QUE ce conseil autorise l'inscription de monsieur Jacques Maillé, maire, de madame Chantal Crête, conseillère et de monsieur Jean-François David conseiller au montant de quarante-cinq dollars (45,00 \$) pour la journée d'information du 23 mai 2014 à Plaisance de 9 h à 15 h.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

13.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Heures : 20 h 40

Nombre de personnes : 20

14.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

164-05-2014

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 20 h 49.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Benoit Hébert
Directeur général et
secrétaire-trésorier